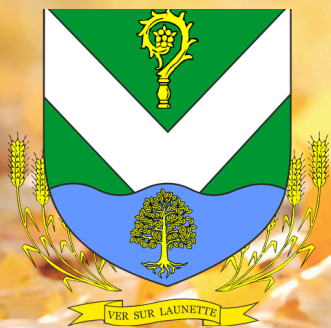




Les échos

Ver sur Launette

Loisy

Octobre 2026

Sommaire

Éditorial	1
État civil	2
Compte-rendu du conseil municipal	3
Travaux	4
Enfance et école	5
Festivités du 14 juillet	7
Associations	8
Solidarité et CCAS	9
Cadre de vie et citoyenneté	10
Informations diverses	11
Jeux	12

Chères Vernoises, Chers Vernois,

Septembre a une saveur particulière. Après la parenthèse estivale, notre commune a renoué avec son rythme et son animation. Il y a, dans chaque rentrée, un parfum de recommencement. Les cartables remplacent les valises, les cours de récréation sont de nouveau vivantes, les associations rouvrent leurs portes et retrouvent leurs adhérents et les projets reprennent leur cours.

Pendant l'été, dans notre école, il a été réalisé les travaux nécessaires pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions. Elus et agents ont également préparé l'administratif.

Le 1er septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école. La rentrée scolaire a marqué ce retour à la vie collective. Je souhaite à chaque enfant, à leurs familles, aux enseignants et à toute la communauté éducative une rentrée sereine et pleine de réussite.

L'été n'a pas été de tout repos. La canicule s'étant poursuivie en juillet et août, notre attention s'est portée sur les personnes les plus fragiles. Tout au long de l'été, Céline, adjointe au Centre Communal d'Action Sociale a poursuivi sa veille téléphonique auprès des personnes vulnérables inscrites sur le registre communal. Une présence et une écoute essentielles pour ne laisser personne de côté.

Le mois de juillet a également permis de procéder à la réfection de portion de routes dans différentes rues.

Fin août, une réunion de pré-chantier pour l'église s'est tenue. Les travaux sur le côté sud de l'église commenceront en octobre afin de poursuivre sa rénovation.

Pour la fête nationale, malgré la chaleur, le 14 juillet a rassemblé plus de 80 personnes sur le stade autour d'un méchoui et un concours de pétanque dans la plus grande convivialité. Ce qui fait la richesse de notre vie locale : la diversité des initiatives et la capacité de nos associations à réunir les habitants autour de projets, de passions et de moments de convivialité. Qu'il s'agisse de transmettre notre histoire, de pratiquer une activité sportive, de partager une passion culturelle ou simplement de se retrouver, chacun peut trouver sa place dans cette vie collective.

Horaires d'ouverture de la mairie au public

Lundi : 14h-18h
Mardi : 14h-18h
Mercredi : Fermé
Jeudi : Fermé
Vendredi : 14h-18h
Samedi sur rendez-vous

État civil



Naissances:

Lucas ANDERAC le 21/06/2026
Brayden CALLEWAERT le 01/07/2026
Inayah COURTEILLE le 27/07/2026

Toutes nos félicitations aux parents



Mariages :

Anthony LEMAIRE et Marina PEREIRA le
11/07/2026

Toutes nos félicitations aux mariés



Décès:

Alain GUILLOU
le 24/08/2026

Toutes nos condoléances aux familles

Cette dynamique se poursuit avec l'automne. Les prochaines semaines seront encore riches en propositions : Halloween, Beaujolais nouveau, initiation à la sophrologie, marché de Noël...
Le 11 novembre, le 108^{ème} anniversaire de l'armistice sera commémoré avec la participation des élèves de l'école primaire. Ils exposeront par la même occasion le travail effectué en classe sur nos soldats.

Enfin, je souhaite remercier M. BIGNON, qui au mois d'août nous a transmis des photos d'un convoi exceptionnel qui a traversé le village malgré l'interdiction et a endommagé des bouches et trottoirs lors de manœuvres. Ces images nous ont permis de contacter le transporteur pour que les frais de réparation ne soit pas à la charge de la commune.

Mes remerciements également à M. DEVILLER qui a aidé notre ouvrier communal en effectuant des soudures sur le portail du cimetière.

À toutes et à tous, je souhaite une très belle rentrée, riche d'initiatives, de rencontres et de réussites.

Bien respectueusement.

Betty COËLLE,
Maire



Arrêté du maire

PROPRIETAIRES DE CHIENS



Suite aux incidents et incivilités survenus sur la commune, résultant du manque de vigilance de certains propriétaires et/ou détenteur de chiens, la Municipalité a pris un arrêté portant réglementation de la circulation des animaux domestiques sur les voies ouvertes à la circulation publique.

Les chiens doivent être tenus impérativement en laisse courte sur tout le territoire : rues du village, chemins...

Ils doivent être munis d'un collier et d'une plaque indiquant les nom et adresse de leur propriétaire.

Nous vous remercions de veiller à l'application de cet arrêté.



Agenda

Samedi 31 octobre : Halloween – soirée dansante, concours de déguisements.

Dimanche 1er novembre : Ramassage de déchets organisé par la Commission cadre de vie – Rendez-vous 9h30 à la salle polyvalente

Mercredi 11 novembre : Commémoration de l'Armistice et exposition des travaux des élèves de primaire.

Dimanche 22 novembre : Beaujolais Nouveau

Samedi 12 décembre : Marché de Noël à la salle polyvalente de 10h à 17h.

Dimanche 13 décembre : Loto organisé par l'association Ver Loisy'r.



Conseil municipal du 16 juin 2026

1. Devis pour la réparation des routes

Monsieur Éric Vaude, adjoint aux travaux, s'est occupé, avec Monsieur Philippe Colin, conseiller municipal, de rencontrer différentes entreprises pour la réparation des routes. La société DP2I, se chargerait du rattrapage des routes avec un nouveau procédé, notamment la côte de l'Orme, la rue du Péron, la rue du jeu d'Arc, etc. Ce n'est pas une réfection totale de la route mais cela permettrait de reboucher un maximum de trous, de cuvettes et de parties de goudron arrachées. Les dépenses s'élèvent à 12 060 euros TTC, pour 2 journées d'intervention. Si besoin, une troisième journée peut être prévue.

2. Devis remplacement de la porte WC donnant sur la cour d'école

La porte des toilettes de la cour d'école est fortement dégradée. Il apparaît que la proposition de l'entreprise Hulliger pour une porte en PVC de 740 euros apparaît comme la plus intéressante. Les travaux sont prévus pendant les vacances scolaires d'été.

3. Montant alloué pour les fournitures scolaires des élèves pour l'année scolaire 2026/2027

La commission école propose une augmentation de 1%. Afin de participer aux dépenses des écoliers comme chaque année, il est proposé d'allouer pour l'année 2026/2027 la somme de 42.75€/enfant pour les fournitures scolaires.

En adéquation avec la commune d'Eve, cette somme est identique pour les deux communes du RPI.

4. Montant alloué pour l'entretien des chemins agricoles

Les chemins agricoles se dégradent. Un dialogue s'est opéré avec M. SUBTIL et les agriculteurs pour que la commune participe à leur entretien. Il y a plusieurs années, la commune donnait des fonds à une association foncière qui est désormais dissoute. La commune souhaite que les chemins agricoles soient entretenus. Madame le maire propose donc de mettre la somme de 3 000 euros à disposition pour l'année pour l'achat des matériaux. A charge des agriculteurs de procéder à son utilisation dans un programme qu'ils définiront ensemble.

5. Demande de subvention auprès du Conseil départemental pour ATSEM au titre de l'année scolaire 2025/2026

Afin de favoriser la préscolarisation en zone rurale, le Conseil Départemental accorde une aide pour le fonctionnement des maternelles créées au sein des regroupements pédagogiques. Par conséquent, le conseil municipal sollicite le Conseil Départemental pour pouvoir bénéficier de cette subvention pour l'année 2025/2026.

6. Questions diverses

6.1 Bail à fermage

La commune loue des terres à des exploitants agricoles. Madame Petillon demande à ce que soit formalisé les locations par la rédaction d'un bail à ferme.

Cela permet de fixer un cadre commun. Un débat s'engage. Madame le maire est autorisée à signer un bail.

6.2 Déclaration de Monsieur Subtil au sujet des ruissèlements et inondations

Monsieur Subtil intervient au sujet des ruissèlements et inondations qui touchent certains habitants rue du Vieux Moulin. Il demande une étude hydraulique, des documents techniques et une étude comparative présentés au conseil municipal pour trouver des solutions qui remédieraient aux problèmes.

Madame le maire précise que des études sont en cours et qu'il y a la nécessité d'avancer. Le cabinet URBANAE est l'intermédiaire chargé de suivre le dossier. Elle rappelle également l'historique de la situation.

Monsieur Éric Vaude précise également que la situation est très complexe et les délais sont longs.

Un débat s'engage. Madame le maire, Monsieur Vaude et Monsieur Subtil conviennent qu'il faut trouver une solution et que l'organisation d'une réunion est prévue en fin d'été.

6.3 Entretien des haies

Après exposition de certaines situations tant à Ver sur Launette que Loisy, il est rappelé que chaque propriétaire est responsable de débiter les trottoirs, désherber et de tailler ses haies.

Un rappel sera fait dans le journal municipal.

TRAVAUX

Des travaux de voirie en juillet

C'était une promesse de campagne, la commission travaux s'est attelée rapidement à nos routes communales !

Dés cet été, la société DTP21, spécialisée dans l'aménagement urbain et la maintenance routière, a procédé à la réfection de certaines chaussées. Pendant 3 jours, elle était à l'œuvre sur la rue du Péron, Côte de l'Orme, Place de la Croix, rue du Bois, rue du Jeu d'Arc... avec une nouvelle technique efficace de rebouchage de nids-de-poules, de faïençage et de bordure de caniveau. Plus de 30 tonnes d'enrobé ont été injecté sur nos routes.

Avec cet entretien curatif de la chaussée à l'EP+ (enrobé projeté), c'est aussi un bilan carbone satisfaisant :

- 12X MOINS ÉMISSIF QUE L'ENROBÉ FROID
- 4X MOINS ÉMISSIF QUE L'ENROBÉ CHAUD

La commission travaux



CANICULE : LES BENEVOLES CONTINUENT DANS LA FRAICHEUR !

Les travaux au lavoir s'achèvent.

Après une pause estivale, nos bénévoles se sont de nouveau réunis dans la convivialité autour du lavoir pour terminer la rénovation.

Le site s'étant beaucoup détérioré sous une épaisse couche de végétaux et l'accumulation de terre, sous l'œil bienveillant de la mairie, ce petit groupe s'est lancé le défi de ramener à la vie cet ancien lieu de travail pour les lavandières. Cette rénovation permet que l'on n'oublie pas son usage originel à l'ère de la machine à laver.

Envie de donner un coup de main et rejoindre ce petit groupe ? Appelez en mairie et laissez vos coordonnées.

D'autres projets de rénovation de notre patrimoine sont à venir !





Travaux d'été

A peine l'année scolaire finie, nous étions déjà sur les rails pour la rentrée.

Cet été l'école était plus bruyante que jamais !
Non pas du bruit des cris des enfants mais des différentes entreprises intervenant dans les locaux.

La municipalité a profité de la pause estivale, période la plus propice, pour réaliser quelques travaux dans l'école.

La porte des WC extérieurs a été changée,
Les affaissements du bitume dans la cour d'école rebouchés, Des travaux de plomberie avec le remplacement de sanitaire, révision et remplacements des thermostats des radiateurs...

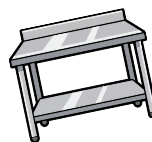


La période estivale a aussi été l'occasion d'investir dans du nouveau mobilier en remplacement de celui usé par le temps.

Des nouveaux plans de travail en cuisine ont été installés. Des tables pour la salle de restauration des plus petits ont complété celles acquises l'année précédente.

Un nouveau réfrigérateur pour les salles de classe.

C'est un peu plus de 6 000€ qui ont été dépensés pour cette rentrée des classes entre les travaux réalisés par les entreprises et l'achat de mobilier.



Les agents municipaux sont également intervenus pour que tout soit prêt pour la rentrée !

Un grand ménage s'impose avant le jour J. Dans l'école, chacun s'active pour que tout soit prêt à accueillir les élèves. Agents d'entretien, animateurs, agents techniques et l'équipe municipale unissent leurs efforts pour rendre chaque classe agréable et fonctionnelle. Des salles jusqu'au taillage des crayons, tout était prêt pour la rentrée scolaire.

Sans oublier le côté administratif avec les dossiers d'inscriptions pour les services proposés par la commune (restauration et periscolaire)

L'école s'est fait belle pour la rentrée!

Rentrée des classes



Ce mardi 1er septembre 2026, 41 enfants ont foulé le sol de leur école maternelle.

10 enfants de Petite Section ont effectué leur première rentrée épaulés par leurs camarades de Moyenne et Grande Section.

Quelques pleurs évidents, mais très peu pour un premier jour.

A Eve, ce sont 58 élèves de primaire qui ont retrouvé leurs instituteurs dont 11 CP qui ont découvert leur nouvelle école et nouvelle maîtresse.

Pour cette nouvelle année, 99 enfants sont inscrits au sein du RPI, répartis en 5 classes :

A Ver sur Launette, l'école maternelle :

- > PS-MS : 19 élèves, classe de Mme CLARA, directrice,
- > MS-GS : 22 élèves, classe de M. BLACHE.

A Eve, l'école primaire :



- > CP-CE1 : 17 élèves, classe de Mme TORREZ, directrice,
- > CE1-CE2 : 20 élèves, classe de M. PATELSKI,
- > CM1-CM2 : 21 élèves, classe de M. VALLEE.

Stéphanie AUDRAIN

Festivités





Vif succès pour le 14 juillet

La municipalité et l'association Ver Loisy'r ont organisé conjointement les traditionnelles festivités liées à notre fête nationale.

A 11h, citoyens et élus du conseil municipal étaient conviés à se réunir au monument aux morts.

Suite à la commémoration, un moment festif était organisé au stade de Ver Sur Launette avec un apéritif offert par la municipalité. Puis a suivi un déjeuner avec barbecue et méchoui. 80 personnes ont répondu présentes.

La canicule ne nous épargnant pas, des tonnelles étaient installées pour l'occasion afin de prendre toutes les précautions d'usage. Le moment du repas a été un bon moment d'échange.

Le rituel de l'après-midi, un tournoi de pétanque organisé par Ver Loisy'r. Les doublettes se sont formées suite à un tirage au sort et se sont ensuite affrontées en trois parties dans la joie et bonne humeur.

L'association Ver Loisy'r et madame le maire ont remis les récompenses aux trois premières équipes : des paniers garnis des producteurs locaux de la région.

Nous remercions très vivement toutes les personnes qui se sont mobilisées pour la réussite de ce 14 juillet.

Céline NACCI



Une rencontre entre les commissions animations d'Ermenonville et VSL

Rassembler deux communes pour proposer des animations communes, pour mutualiser les budgets, partager les compétences et attirer un public plus large, tel était l'objet de la réunion qui s'est déroulée fin septembre à la mairie.



Les élus d'Ermenonville et de Ver Sur Launette se sont réunis pour travailler sur des propositions d'animation en commun qui vous seront proposés prochainement.

Ensemble, les commissions animations montrent qu'en partageant leurs efforts, ils peuvent proposer une offre d'animation variée et riche, tout en renforçant les liens entre voisins.

Mutualiser les animations entre plusieurs villages est une excellente stratégie pour dynamiser un territoire tout en optimisant les budgets, le matériel et le temps des bénévoles ou des agents municipaux.

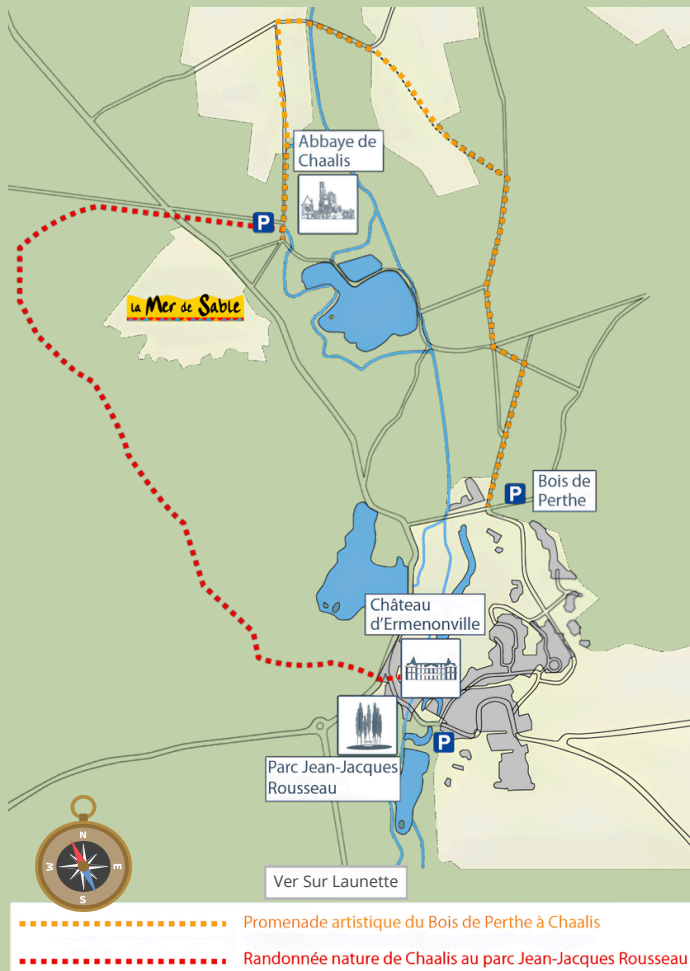
Une nouvelle boucle gratuite pour le sentier des écrivains !



Le dimanche 20 septembre a été inauguré le nouveau sentier des écrivains, à Chaalis. Long de 11 kilomètres, reliant Chaalis à Ermenonville, il invite à la promenade et à la rêverie. Le parcours traverse des lieux inspirants pour de nombreux auteurs. Le sentier des écrivains : une promenade au cœur du patrimoine littéraire et paysager.

Le sentier des écrivains est un parcours qui relie le parc Jean-Jacques Rousseau d'Ermenonville à l'abbaye de Chaalis, sur les pas de Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), de Gérard de Nerval (1808-1855) et d'Étienne Pivert de Senancour (1770-1846). Des panneaux proposent une lecture tout à la fois littéraire, architecturale, botanique, faunistique ou géologique des paysages traversés.

Il existe une boucle payante, passant par les étangs de Chaalis, et désormais une boucle gratuite, contournant le parc de Chaalis et rejoignant Ermenonville par la Mer de Sable et le « Désert ».



Boucle gratuite :
10,5 km aller/retour

Boucle payante :
9km aller/retour
Paiement du billet d'entrée (10€) pour obtenir le code d'accès aux étangs

Associations

GYM FORM' BIEN-ETRE

PLANNING DES COURS

Saison 2026-2027

Salle Polyvalente de Ver-Sur-Launette

LE MERCREDI
de 18h à 19h

Entretien musculaire, cours en musique
avec petit matériel, haltères, bâtons, ballons, élastiques...



LE VENDREDI
de 18h30 à 19h30

Danse en ligne
style madison, kuduro, jérusaléma, salsa...

Différents styles



Renseignements
Christiane au 06 26 27 55 27
ou au heures de cours.

Bibliothèque de Loisy

Lire, découvrir, partager...

Un monde d'histoires à portée de main !

Horaires d'ouverture
Le Mercredi
de 14h30 à 16h30

Renseignements
06 26 27 55 27

Prochains ateliers :
Découverte de la Sophrologie

Le 7 octobre 2026
à 14h30

Respirer
Se détendre
Se recentrer...

Prochains ateliers :
Activités manuelles

Le 14 octobre 2026
à 14h30

Créer
Partager
S'épanouir...

Venez nombreux !



LE CAFÉ DES SÉNIORS

Après une pause estivale, le café des seniors planifié par Mme Nicole Cardinal a repris le mercredi 2 septembre.

Il a débuté autour d'une boisson chaude et de gourmandise. L'après-midi s'est poursuivi par des jeux de société.

Ces rencontres ont lieu tous les 15 jours. N'hésitez pas à venir y faire un tour.

INSCRIPTION SUR LA LISTE DES AÎNÉS

Si vous êtes nés en 1961 ou avant, que vous n'êtes pas inscrit sur la liste des anciens et que vous souhaitez l'être, nous vous invitons à vous rendre en mairie muni de votre avis d'imposition sur le revenu domicilié à Ver Sur Launette (bien sûr les sommes imposées peuvent être masquées) **avant le mercredi 4 novembre.**

Cela vous permettra de profiter à ce jour du colis de Noël ou du repas des anciens ainsi que de la sortie annuelle organisée pour les 65 ans et plus.

Céline NACCI

Choix du colis ou du repas des aînés

Comme chaque année, les personnes concernées vont recevoir un courrier leur proposant le choix entre le colis de Noël ou le repas des anciens.

Nous insistons sur l'importance pour vous de répondre si vous souhaitez l'un ou l'autre. En effet, faute de réponse, nous considérerons que vous n'êtes pas intéressé par cette proposition.

Les colis vous seront distribués courant décembre 2026.

Pour ceux d'entre vous optant pour le repas des anciens, celui-ci aura lieu début 2027. La date vous sera communiquée ultérieurement.

Le CCAS



Votre avis NOUS INTÉRESSE !



PERSONNES
ÂGÉES



AIDANTS

PERSONNES EN SITUATION
DE HANDICAP

Dans le cadre du déploiement du **Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA)** dans l'Oise, nous souhaitons recueillir votre avis en tant qu'**usager ou aidant** sur la prise en charge qui vous a été dispensée dans le parcours lié à la **perte d'autonomie**.



Votre participation est précieuse pour alimenter notre analyse et **favoriser l'amélioration de la prise en charge**.



Vos réponses resteront **confidentielles** et ne seront utilisées que dans le cadre de notre étude.



TEMPS ESTIMÉ
pour répondre au
questionnaire :
environ
6 MINUTES

Accéder au
questionnaire :



OU

Via le lien :
<https://app.evalandgo.com/f/447599/4qfpE-vs5LeU8o7GTzsWKu8>

**MERCI POUR VOTRE
PARTICIPATION !**

Rejoignez-nous



oise.fr

MAIRIE DE VER SUR LAUNETTE

JOYEUX NOËL

le ccas a le plaisir de vous proposer une nouvelle fois un cadeau de fin d'année.

LE COLIS DE NOËL OU LE REPAS COMMUNAL
Les colis seront distribués le samedi 12 décembre en début d'après midi (si pas disponible cette date là merci de nous prévenir car produit frais dans le colis)

Le repas communal aura lieu le 06 février 2027 au restaurant l'orée de la forêt.
retenez bien cette date si vous faites le choix du restaurant

(Réservé aux personnes de 65 ans et plus)

bulletin réponse - Choix entre le colis de Noël et le repas communal à ramener en mairie avant le 2 novembre 2026

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Je choisis ☐ Colis de Noël ☐ Repas communal



Cadre de vie et citoyenneté



Collecte des déchets : des règles de bon sens

La collecte des déchets est réglementée et il est important de rappeler les règles de bon sens suite à des signalements du service de récupération des bacs. Certains bacs n'ont pu être collectés cet été du fait du mauvais positionnement de ceux-ci.

Le bac doit être tourné vers la route afin que le bras du camion puisse lever le bac en question. Il convient de les sortir la veille au soir de la collecte et de les entreposer sur le trottoir sans gêner la circulation. Leurs couvercles doivent être fermés pour éviter les déchets qui s'envolent.

Une fois la collecte passée, il convient de les rentrer dans un abri, derrière une clôture ou à l'intérieur de sa propriété.



Collecte des déchets : Ce qui change au 1er janvier 2027



Le rythme de ramassage des bacs noirs (ordures ménagères) et des végétaux évoluent : **passage à une fréquence d'une semaine sur deux.**

La collecte des bacs jaunes (emballages et papiers) restera hebdomadaire (aucun changement).

Il sera essentiel de consulter le nouveau calendrier de collecte 2027, qui sera distribué en fin d'année en boîtes à lettres.

Il y sera intégré les nouveaux plannings de collecte.



Les conteneurs à verre débordent dans notre commune : solutions et bonnes pratiques

Depuis quelques semaines, les habitants constatent une saturation récurrente des conteneurs à verre. Pour rappel, il y en a trois sur notre communes (deux au stade et un à Loisy). Les bouteilles, pots et bocaux s'entassent, parfois même à côté des bornes, créant des désagréments pour les riverains et les services de propreté. Certains usagers déposent des déchets non recyclables (vaisselle, miroirs, etc.) dans les conteneurs, réduisant leur capacité util. Tous, nous pouvons y remédier.

Avec l'été et les vacances, la consommation de bouteilles et de bocaux en verre augmente mécaniquement. Quelques conseils très simples s'imposent : si un conteneur est plein, signalez-le à la mairie ou via l'application Intramuros. Renseignez-vous sur les autres points de collecte à proximité (déchetteries, supermarchés, etc.).

Il convient également de souligner que seuls les bouteilles, pots et bocaux en verre (sans bouchon) peuvent y être entreposés.

Un pollueur intercepté en plein cœur de l'été

C'était l'un des feuillets de l'été dans notre village (comme dans d'autres communes d'ailleurs) : les dépôts sauvages ont été légion ! En forêt (à Boisdhyver), dans des poubelles des particuliers ou bien encore devant les conteneurs du stade (voir le précédent numéro de juillet), les dépôts sauvages ont été légion.

Après avoir trouvé trace de l'identité des pollueurs, la commune a déposé plainte en gendarmerie. Grâce à l'action conjointe des élus du conseil municipal et de l'employé municipal, une personne a été interceptée en flagrant délit.

Notre commune doit rester propre devant ces agissements lâches et inacceptables. Nous ne manquerons pas de poursuivre toutes les initiatives déjà mises en place : fouille des dépôts, identification des dépositaires et plainte en gendarmerie.

Notre environnement appartient à tous !



Informations diverses



Bulle de familles

**Nous avons besoin de vous !
Recherche de bénévoles !**

Un LAEP c'est :
Un Lieu d'Accueil Enfants-Parents.
C'est un espace doux et bienveillant, pensé spécialement pour les enfants de 0 à 6 ans et les adultes qui les accompagnent afin de favoriser le lien parents-enfants.

Profil du bénévole en LAEP :

- Accueillir l'enfant et son adulte référent en favorisant la relation enfants/parents
- Etre à l'écoute et respecter la parole de chacun
- Valoriser les compétences de l'enfant et/ou de l'adulte référent
- Garantir les objectifs et principes du lieu : anonymat, confidentialité, neutralité et respect des règles de vie
- Travailler en équipe et participer à une réflexion commune

**Ce profil vous parle et vous avez du temps ?
Contacter le CSPV au 03.44.88.37.90**

Membre de la Fédération des centres sociaux de France

Centre Socioculturel les Portes du Valois
7 bis rue Ernest Legrand
60440 Nanteuil-le-Haudouin
Tel : 03.44.88.37.90
E-mail : accueil@cspv.fr





Journées Portes Ouvertes au CSPV



Venez rencontrer les partenaires de France Services, la CAF et la CARSAT.
Des conseils, des réponses et un accompagnement personnalisé !

SANS RENDEZ-VOUS

CAF

Le jeudi 8 octobre
DE 9H30 À 12H00

CARSAT

Le vendredi 9 octobre
DE 10H00 À 12H00

Pour toutes vos demandes

- Vie personnelle
- Vie professionnelle
- Logement
- Handicap
- Accident de la vie

Sommaire

- Présentation de la CARSAT
- Espace personnel en ligne
- Relevé de carrière
- Formule de calcul de la retraite de base
- Age légal / taux plein / taux minoré
- Retraite anticipée carrière longue
- Retraite anticipée handicap / incapacité portique / inaptitude / Amiante
- Cumul emploi / inaptitude
- Demande de retraite
- ASPA
- La pension de réversion
- La retraite complémentaire

Membre de la Fédération des centres sociaux de France

Centre Socioculturel les Portes du Valois
7 bis rue Ernest Legrand
60440 Nanteuil-le-Haudouin
Tel : 03.44.88.37.90
E-mail : accueil@cspv.fr



Taille des haies



Qui taille quoi, jusqu'où, et quand ? Quelques repères pour vivre en toute quiétude dans notre village.

La règle du Code civil est claire : une haie de plus de 2 mètres de haut se plante à 2 mètres de la limite ; en dessous, 50 cm suffisent.

Les branches du voisin qui débordent chez vous ?
Il doit les couper si vous le demandez.

Racines et ronces qui avancent sur votre terrain ?
Vous pouvez les couper vous-même, à la limite. **Et en cas de désaccord** : d'abord le **dialogue**, le tribunal toujours en dernier.

L'Office français de la biodiversité demande de ne pas tailler du 15 mars au 31 juillet, période de reproduction. Le bon créneau est une taille par an, entre août et mars, en laissant quelques baies aux oiseaux.

Une haie bien taillée, c'est un voisinage paisible et un jardin vivant. À vos sécateurs !

Attention au démarchage frauduleux

Des sociétés parcourent l'ensemble du territoire de notre département pour réaliser du démarchage en porte à porte, or c'est précisément une méthode très délétère pour faire prendre des décisions hâtives à des personnes mal informées. Voici quelques conseils de l'ADIL (Association départementale d'information sur le logement de l'Oise).



Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Oise

03.44.48.61.30
contact@adil60.fr
www.adil60.org

⚠ VIGILANCE

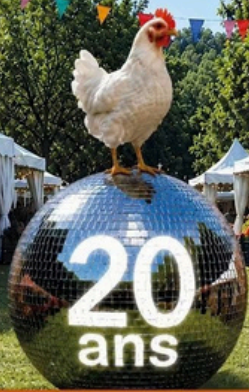
Rénovation et risque de fraude : Le conseil ADIL France Renov' 60 est votre meilleur allié

Malgré la réglementation, les appels et démarchages frauduleux continuent.
Le bon réflexe : **appeler l'ADIL France Renov' de l'Oise avant toute décision**

1	On vous démarché par téléphone : RACCROCHEZ Aucun démarchage n'est validé par les autorités. Décret du 26/07/2026.
2	On vous démarché à domicile : REFUSEZ CLAIREMENT Le démarchage à domicile ne peut-être interdit, mais ce n'est pas la Mairie qui le sollicite, ou même le valide, sauf courrier signé du Maire sur les raisons de la visite.
3	Très bonne affaire sur les prix ou le chantier : MEFIEZ-VOUS Devis «mirifique» à signer immédiatement ou à 1 € ? Posez-vous des questions. Intervention en moins d'une semaine = illégal .
4	Un devis trop bien présenté, un polycopié : REFUSEZ DE SIGNER SUR L'INSTANT Si le devis / bon de commande remis est une liasse polycopiée ou un joli dossier = souvent clause cachée de crédit avec taux élevé. → Insuffisant, voire illégal .
5	NE SIGNED JAMAIS LE DEVIS AVANT de demander les subventions Déposez vos demandes de subvention avant de signer. Le crédit d'impôt n'existe plus. En tant que particulier, vous ne pourrez pas récupérer la TVA. Confirmez votre éligibilité réelle avec un conseiller FranceRénov' de l'ADIL de l'Oise.
6	Protégez vos données, évitez une usurpation d'identité Ne transmettez aucun document personnel (bulletins de salaire, carte d'identité...). Un crédit pourrait être souscrit à votre insu. Et si vous ne signez pas de devis ou bon de commande, ne signez rien tout simplement, même un "bon de passage", votre signature pourrait être utilisée !

① Ayez le réflexe ADIL de l'Oise pour toute question sur le démarchage, l'adaptation ou la rénovation énergétique de votre habitat 11

LE MARCHÉ FERMIER



DIMANCHE 11 OCTOBRE 2026

PARC DE L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT

BEAUVAIS

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE
S'ENGAGE À VOS CÔTÉS

Pass Sports
Citoyen

MON DROIT ♥

15 €

D'AIDE POUR FINANCER
MON ACTIVITÉ SPORTIVE
EN CLUB.*

MON DEVOIR 👍

RESPECTER

LES VALEURS CITOYENNES
DU SPORT DANS LE CADRE
DE MA PRATIQUE SPORTIVE.

POUR LES JEUNES DE
- DE 18 ANS



Des aides financières concrètes pour former les citoyens de demain.
Pass Sports Citoyen, c'est le moment de t'inscrire !

Plus d'informations sur : oise.fr

SUDOKU

6					9			4
	8	9	5				1	6
5				6		3		9
8	3	1				7		5
	2						6	
9		7				8	4	2
2		6		1				8
3	7				6	9	2	
1			3					7

		4		5				
9			7	3	4	6		
		3		2	1		4	9
	3	5		9		4	8	
	9						3	
	7	6		1		9	2	
3	1		9	7		2		
		9	1	8	2			3
				6		1		

Mots mêlés : l'automne

N	S	E	P	A	L	E	F	E	U	I	L	L	E
O	F	J	G	C	C	F	C	O	B	N	R	H	S
I	P	V	Q	H	E	C	A	P	U	M	F	M	L
S	O	H	F	I	P	I	W	V	E	C	M	T	U
E	T	H	O	X	S	T	Z	I	J	O	G	T	N
T	Y	B	U	R	J	R	C	G	S	C	C	P	C
T	P	T	G	G	X	O	Q	N	G	A	Y	X	H
E	Z	R	E	L	X	U	Z	E	U	R	J	N	A
G	S	N	R	A	J	I	V	R	O	D	K	J	T
A	R	R	E	L	M	L	O	V	F	E	L	K	A
B	R	U	M	E	N	L	D	C	I	E	L	U	I
G	U	M	A	U	D	E	T	C	W	J	B	L	G
O	V	R	I	B	K	B	M	A	R	R	O	N	N
C	O	U	L	E	U	R	D	S	E	L	M	E	E

FEUILLE CHÂTAIGNE
BRUME NOISETTE
COULEUR MARRON
COCARDE VIGNE
SÉPALE FOUGÈRE
CIEL CITROUILLE

Les mots peuvent être trouvés
verticalement ou horizontalement.